



Maison des Associations

VISITE DU JURY RÉGIONAL
LUNDI 20 JUIN 2022





1 – Chemin d'interprétation



2 - La Coulée Verte



3 - Cimetière



4 – Périscolaire, Cantine



13 – Complexe sportif



5 - Eglise, XVème



12 – Maison de Santé



6 - Le Grand Logis, XIVème



11 – La Clé des Chants



10-Etang la Coussaie-Ehpad



9 – Pôle Scolaire



8 - Mairie

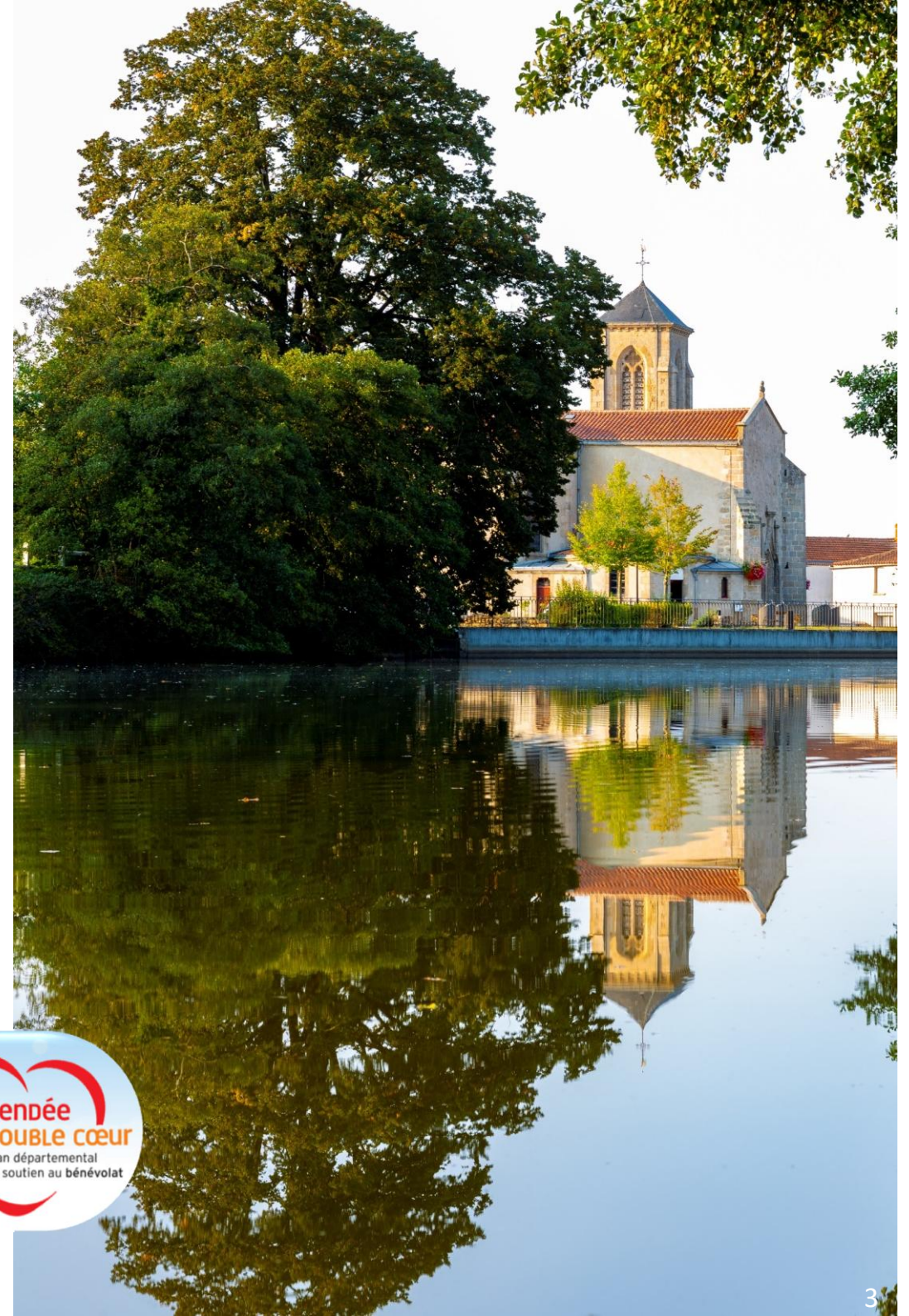


7 – Ferme photovoltaïque

— Liaisons douces

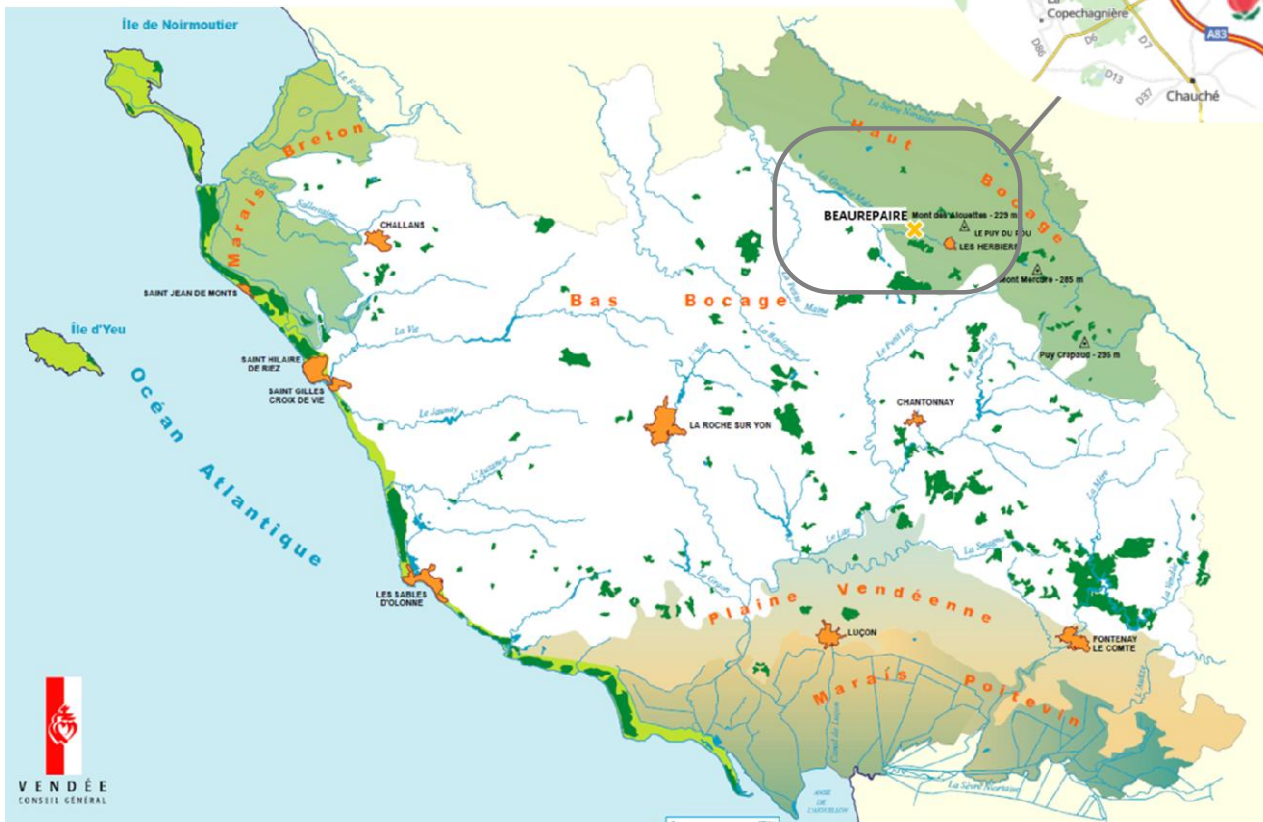
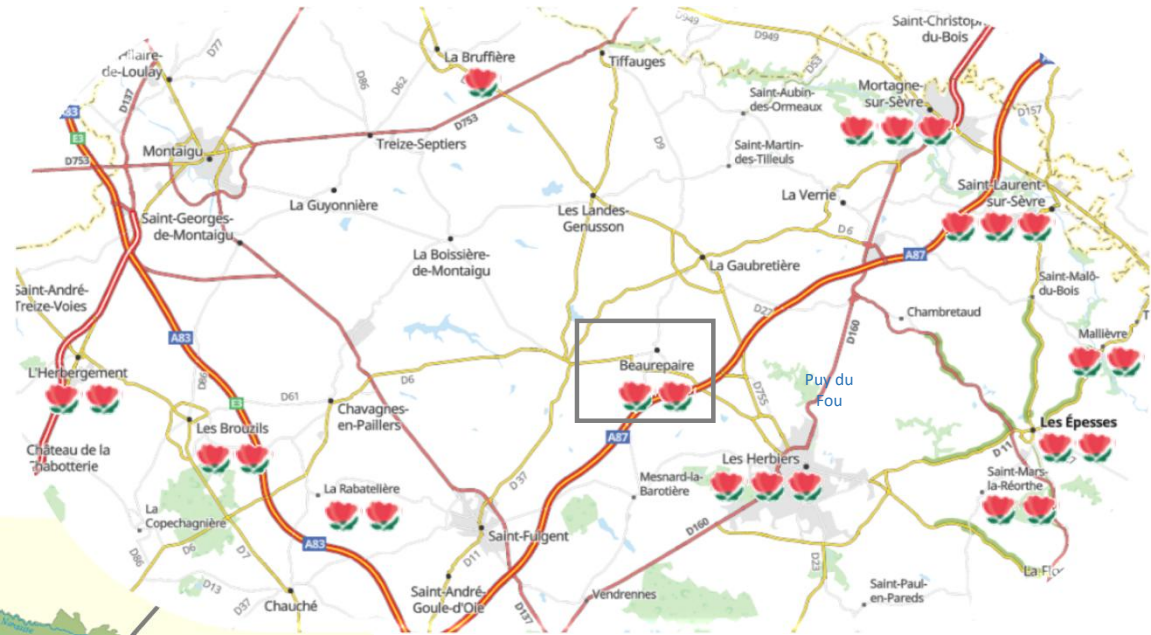
SOMMAIRE

Présentation de la Commune	4
Démarche urbanistique et paysagère	9
Gestion et Pratiques Environnementales	15
Projets en cours et à venir	26
Actions de sensibilisation	28



PRESENTATION DE LA COMMUNE

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Beaufort est une commune située dans la région des Pays de la Loire dans le Haut Bocage Vendéen.

A 1 heure des côtes vendéennes, de Nantes et de Angers, Beaufort bénéficie d'un positionnement privilégié entre les Herbiers et Montaigu et à une enjambée du Puy Du Fou.

CONTEXTE HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

Les parties les plus anciennes de la commune sont le Chiron et les Ardillers qui datent de la première époque de l'émergence de la terre. Il eut également Paillers et Vieille, les points d'habitats primitifs.

Mais Paillers fut aussi dès l'époque gauloise une bourgade importante au bord de la Maine. Vinrent les Romains et deux routes importantes traversèrent notre commune. Puis, au début du Christianisme, la bourgade gauloise de Paillers devient le siège d'un important doyenné rural, regroupant plus de 20 paroisses des environs.

Mais les normands débarquant sur nos côtes, remontèrent le cours des rivières et détruisirent Paillers.

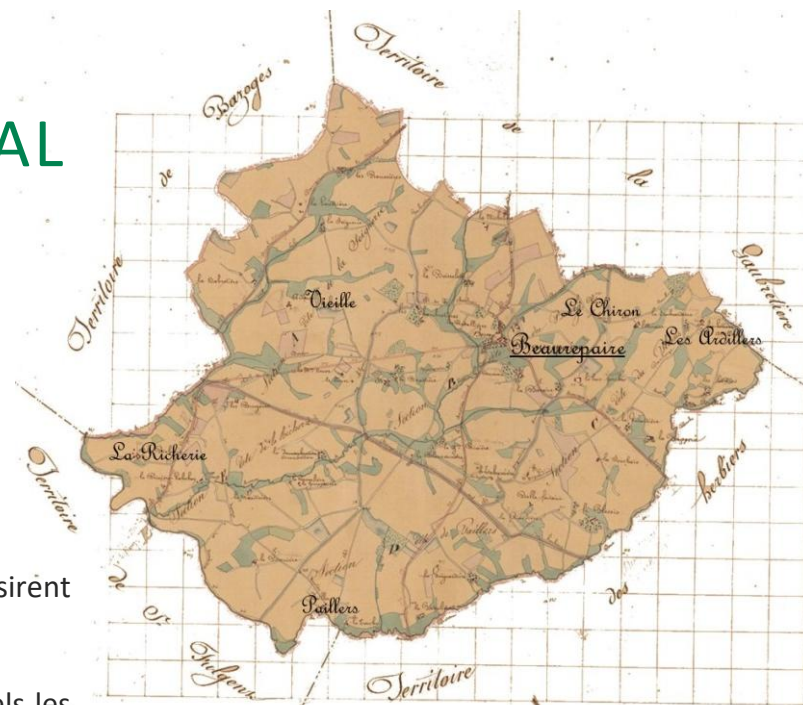
Il y avait bien vers le nord, deux importants étangs : la Jaillardye et Badvieille, près desquels les vicomtes de Thouars, seigneurs de tout le pays, construisirent une maison de chasse, à laquelle ils donnèrent le nom de « Belle-Retraite » en latin qui plus tard donnera Beaurepaire.

Catherine de Thouars apporta en dot, avec Pouzauges et Tiffauges, le château de Beaurepaire à son nouvel époux, le célèbre Gilles de Rais, le Barbe Bleue de la légende. Personnage légendaire, il devint pendant la Guerre de Cent Ans, l'écuyer de Jeanne d'Arc. Catherine de Thouars fit construire l'église de Beaurepaire, en réparation des crimes de Gilles de Rais.

Puis vers le milieu du 16^e siècle, une religion nouvelle fut prêchée dans la région. Les héritiers de Gilles de Rais ayant vendu Beaurepaire à la puissante famille protestante des Girard de la Flocellière.

De nombreux petits châteaux parsemaient le territoire de Beaurepaire. La raison en est la proximité des frontières de la Bretagne. A l'ouest de la commune, il y a le château de la Richerie qui appartenu au marquis de la Galissonnière, Amiral de France. Son fils, Roland-Michel Barrin de la Galissonnière, seigneur de la Richerie, fut lui aussi Amiral de France, et nommé Gouverneur du Canada.

En mars 1793, au début des Guerres de Vendée, Girard de Beaurepaire mena les jeunes insurgés de la paroisse à partir du Vieux Château de Beaurepaire. Ce château fut détruit dans les années 1970. L'un des quartiers généraux de Sapinaud (de La Rairie) en 1794, il fut le théâtre de la réconciliation entre Charrette et Stofflet le 20 mai 1795.



Carte de 1839, Archives de la Vendée



Vieux Château de Beaurepaire



Château de la Richerie

UNE COMMUNE À BIEN VIVRE

- Commune de 2 500 habitants
- Superficie : 2 450 ha
- Communauté de Communes du Pays des Herbiers



Commerçants – Artisans Industries - Agriculture

Deux zones artisanales accueillent de grandes entreprises comme le Groupe Briand, et de nombreux artisans du bâtiment notamment. La commune est riche de 30 exploitations agricoles.



Ehpad des Hirondelles

Aux portes de l'étang de la Coussaie, l'Ehpad, cogéré avec Mesnard la Barotière, est à 2 pas du centre bourg, favorisant ainsi les activités intergénérationnelles.



Maison de santé

Elle regroupe 5 Médecins et 5 Infirmières (en rotation avec la commune voisine de la Gaubretière)



« Vendée Double Cœur » en 2020
Deux Double Cœurs (seulement 2 communes en Vendée)
Plus de 35 associations sportives, culturelles, artistiques... œuvrent pour notre plus grand plaisir.



Pôle Scolaire : 2 Ecoles, Restaurant scolaire, Centre Périscolaire

En cœur de bourg, proche de la Coulée verte, sont regroupées toutes les infrastructures autour de la petite enfance.



Animateur Jeunesse (plein temps)

Multisport – Camps d'été – Foyer des Jeunes – intervention dans les écoles – Animations jeunesse pendant les vacances scolaires avec les plus de 11 ans...



Tourisme

1 Château-Hôtel, 7 Gîtes et 4 Chambres d'Hôtes



« Ville Etoilée », 3 étoiles en 2021

La commune est sensible à la biodiversité et à la préservation de l'environnement nocturne.

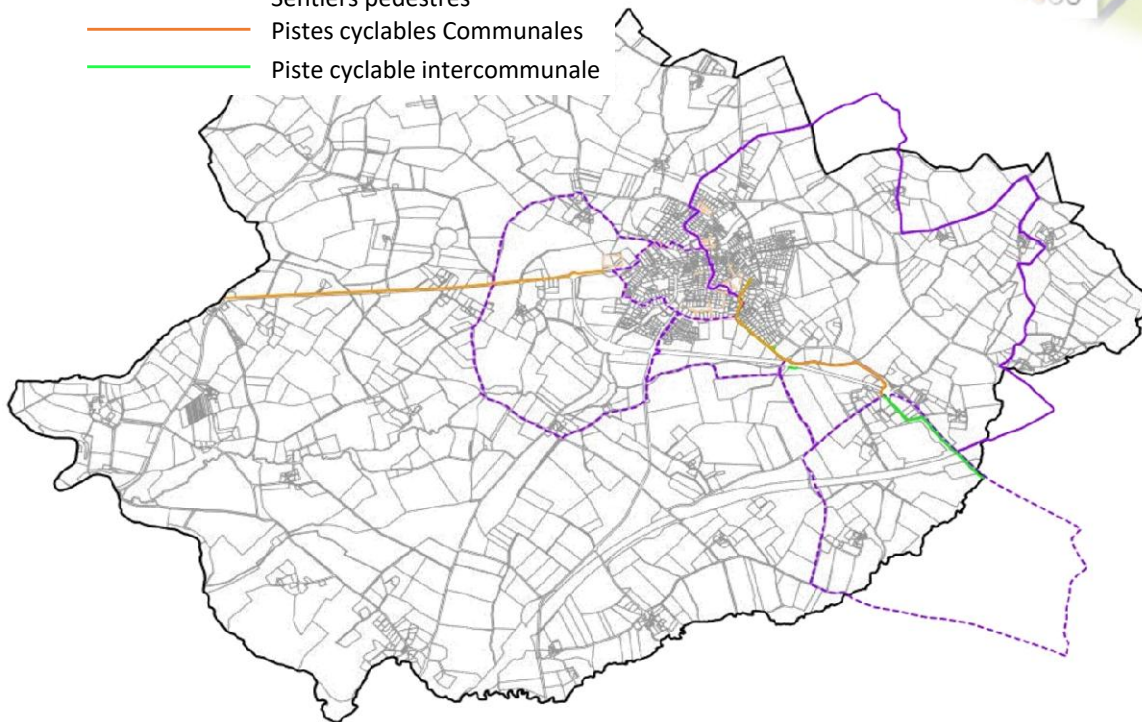
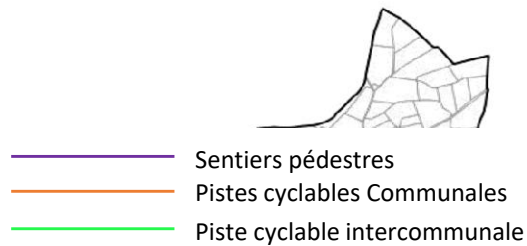
AU FIL DE L'EAU A BEAUREPAIRE



LES LIAISONS DOUCES

Beaurepaire a trois circuits de sentiers pédestres :

- Le Sentier des Alivettes **circuit court** et **circuit long**.
- Le Sentier de la **Voie Romaine** est un circuit idéal pour une balade en famille.



Le 3 Octobre 2020, la commune et la Communauté de Communes du Pays des Herbiers ont inauguré la **première liaison intercommunale Beaurepaire – les Herbiers**. Cette liaison fait 5 km. Le Pays des Herbiers a investi 145 000 € et a bénéficié du concours de la Région (53 941 €), l'Etat (37 641 €) et du Conseil Départemental (24 567 €).



DÉMARCHE URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE

POLITIQUE D'URBANISME

Prochainement en enquête publique, le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays des Herbiers (PLUiH) devrait entrer en vigueur en début d'année 2023.

Comme dans le PLU actuel, le projet du **PLUiH, a défini des zones à urbaniser proches du centre bourg afin de privilégier les déplacements doux** (accéder aux commerces en quelques minutes à pied).

Tout en maîtrisant le développement foncier, Beaurepaire souhaite apporter des terrains qualitatifs aux futurs acquéreurs : **des espaces verts judicieusement réfléchis, des cheminements piétons permettant un accès rapide et agréable aux commerces de proximité.**

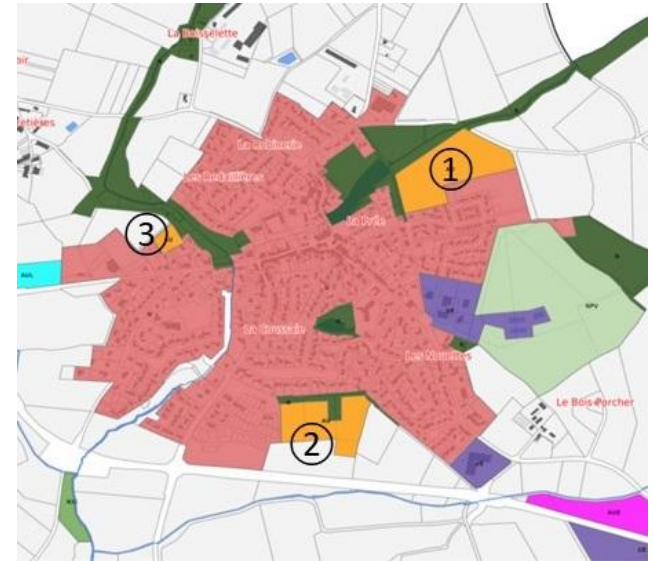
Le PLUiH a identifié 3 zones principales pour les 10 prochaines années avec un objectif de 21 logements à l'année.

La Commune de Beaurepaire a connu un fort engouement pour les demandes de terrains à bâtir ces 2 dernières années : 16 Permis de construire de maisons d'habitation ont été déposés en 2020 et 47 en 2021.

Les dernières parcelles du lotissement communal la Clé des Chants (Tranche 3) ont été attribuées en fin d'année 2021.

Quelques opérations privées sont en cours sur la Commune, notamment un lotissement de 36 parcelles.

Le prochain lotissement communal « Lotissement des Douves » ① est déjà à l'étude. Il sera composé de 90 logements.



Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat

OAP BOCAGE

Dans le cadre PLUiH, nous avons mis en place une Orientation d'Aménagement Programmée (OAP) Bocagère dans le but de protéger les haies et les valoriser.



NOS DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Depuis de nombreuses années, la Commune de Beaurepaire a la volonté d'apporter un **cadre de vie idéal aux habitants**, en préservant le **commerce de proximité** :

- **en cœur de bourg** : aménagement récent du Pôle Scolaire et projet d'aménagement de la Place St Laurent (voir page 27)
- dans les **lotissements** et les **zones urbaines** : création de liaisons douces
- dans nos **villages** : entretien raisonné des chemins, et des sentiers.
- en liaison avec **les autres communes** : la piste cyclable reliant Beaurepaire aux Herbiers.

Avec 18 nouveaux conseillers sur 19 (dont M. Le Maire), **une des premières volontés de la Municipalité a été la création d'une Commission Développement Durable et Environnement.** Rapidement, grâce au programme de renouvellement de l'éclairage public commencé en 2015, la Commission a décidé de participer au **concours de « Villes et Villages Étoilés »** (voir encadré page suivante), et plus récemment, la commune s'est engagée sur un **programme départemental** pour la plantation de haies et de bosquets et un **programme régional** (un arbre-un enfant).



Commission Développement Durable et Environnement

Un budget est alloué à cette commission composée de 8 élus.

SES ACTIONS :

- Être **force de proposition** pour des programmes à vocation écologique
- **Répondre aux projets** concernant l'environnement sur la Commune (maraîchage Bio, apiculture, etc.)
- Mise à disposition de terrain pour l'**éco-pâturage** (2 conventions en cours, chevaux et chèvres)

- Publication de « **La Minute Verte** » sur Facebook (voir page suivante)
- Être support pour les dossiers « **Villes et Villages Fleuris** », « **Villes et Villages Etoilés** », ...
- **Planifier le fauchage raisonné** des banquettes, et la taille des haies.
- Organiser des journées pour les citoyens « **broyage de végétaux** »
- Lancement et encadrement du collectif « **Les Mains Vertes de Beaurepaire** »

Ville Etoilée (3 étoiles)

C'est avec une vraie volonté écologique que la Commune a participé au concours de « Villes et Villages étoilés » à l'automne 2020.

Les efforts menés depuis 2015, notamment sur le renouvellement de l'éclairage public, ont permis à la commune d'être **Labellisée 3 étoiles !!** Nous sommes la première commune de la communauté de communes du Pays des Herbiers à être labellisée (et nous espérons susciter de nouvelles vocations ...).

En diminuant et en adaptant ses éclairages, la commune **préserve les corridors écologiques, et participe au maintien de la biodiversité sur son territoire.**

Les améliorations se poursuivent : récemment, la durée de l'éclairage public a encore diminué : de **21h30 à 7h00 en semaine.**

Les Mains Vertes de Beaurepaire

Ce collectif a vu le jour en février 2022. Composé d'élus et citoyens il a pour but d'agir pour et avec notre commune, d'organiser des actions concrètes, de sensibiliser petits et grands (le tout autour du thème « préserver la nature »)

Déjà 11 citoyens ont rejoint les 8 élus !



- **Actions en cours :**
Fabrication et installation d'hôtels à insectes
Organisation de la semaine « Nettoie ta Commune »
- **Actions au programme :**
Création de « carrés » de jardins
Création de nichoirs
Débroussaillage de chemins



Centrale Photovoltaïque de Beaurepaire

Mise en service : septembre 2022



Située sur une ancienne mine d'uranium sur la commune, cette centrale photovoltaïque, d'une puissance de 12,8 MW, est composée d'environ **29 000 panneaux** et produira localement 14,4 GWh par an.

Elle permettra d'alimenter **l'équivalent de la consommation électrique de 6 000 personnes** (chauffage inclus).

La Minute verte

En place depuis octobre 2020, ce **post mensuel sur le Facebook de la Mairie** de Beaurepaire a pour vocation de transmettre aux citoyens des informations sur l'écologie, l'éco-pâturage, le zéro déchet, les bonnes pratiques environnementales ...



AMENAGEMENTS REALISÉS DEPUIS 2017

Pôle Scolaire

- Superficie : 1 Ha
- Coût: 800 000 €HT
- Séparer les flux voitures, bus, piétons et vélos
- Créer un espace sécurisé autour du foyer rural et près des écoles
- Sens de circulation unique
- Aménagement d'une aire de jeux
- Liaison douce entre la coulée verte et le sentier d'interprétation
- Espace fonctionnel, arboré et agréable dans l'esprit de la commune



Lotissement Clé des Chants

- Programme : 75 logements en 3 tranches
- Montant des travaux : 1 450 000 € HT
- Maitrise de la qualité paysagère et architecturale
- Limitation de l'étalement urbain (19 logements/ha)
- Organisation des lots optimisant les apports solaires
- Limitation de l'imperméabilisation des sols
- Maitrise de la place de la voiture...



LES AMBIANCES PAYSAGÈRES



Ecoquartier La Clé des Chants



La Coulée Verte



Pôle Scolaire



Abord de l'Etang



Cimetière



Aire de jeux



Maison des Associations



Piste cyclable - Chemin de la Coussaie



Chemin d'interprétation



Avant



Avant



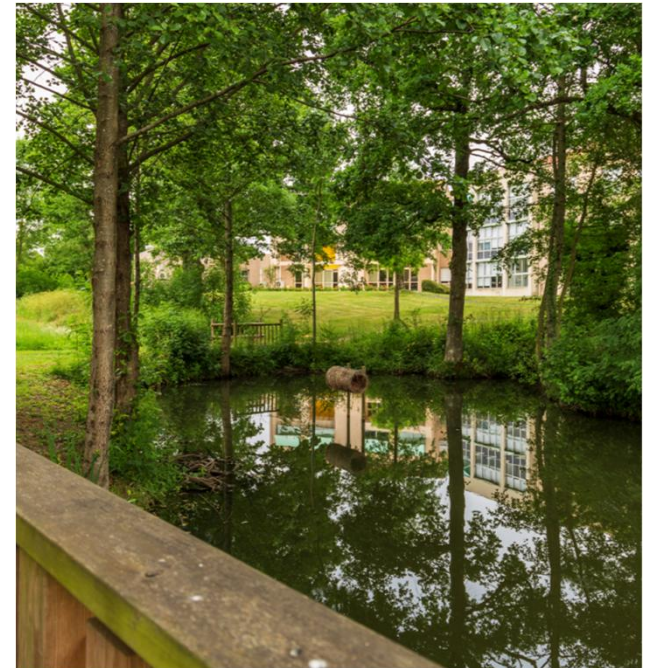
Après



Après

Calvaire rue de la Promenade

Cimetière (zéro phyto depuis 2014)



Etang de la Coussaie

GESTION ET PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉES

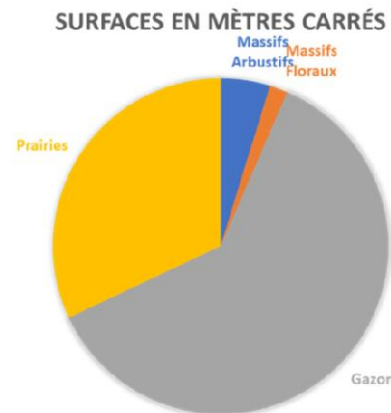
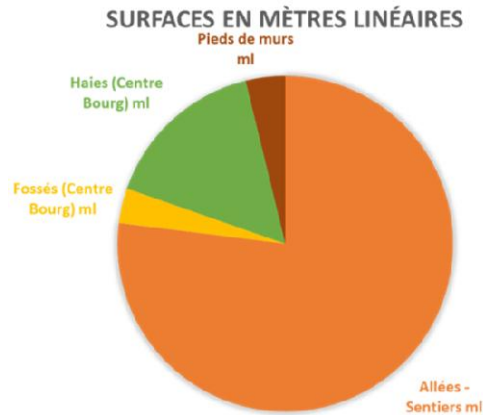


Atelier Municipal

Les surfaces à entretenir par le Service Technique sont de :

- 8 890 ml d'allées et sentiers
- 1 830ml de haies
- 440ml de pieds de murs
- 390ml pour les fossés

- 73 634 m² pour le gazon
- 38 340 m² pour les prairies
- 5 707 m² pour les massifs arbustifs
- 21 m² pour les massifs floraux



Julien Vigneron
Responsable Services Techniques



Loïc Dubourg
Voirie et Bâtiments



Pierre Planchot
Espaces Verts



Mickaël Monereau
Espaces Verts et Voirie



Patrice Bossard
Espaces Verts



Pour mener à bien ses missions, le Service Technique dispose du **matériel** suivant :

- 1 broyeur d'herbe
- 1 broyeur de branches
- 3 débroussailleuses
- 2 tronçonneuses
- 2 souffleurs



- 1 fourgon
- 1 voiture utilitaire
- 1 camion poly-benne
- 1 tracteur (85 CV)
- 1 micro tracteur
- 1 remorque tri benne 7,5 T
- 1 bétonnière

- 1 taille haie hydraulique
- 1 taille haie sur perche
- 2 tailles haie
- 1 tondeuse auto-tractée
- 2 tondeuses tractées
- 1 désherbeur mécanique
- 1 épandeur à engrais



PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

La commune est passée au zéro phyto depuis 2014 y compris voiries et terrains sportifs.

Gestion des gazons et espaces enherbés

Tontes : il a été mis en place un suivi de tonte qui représente environ **un passage tous les 15 jours** selon le secteur.

Broyage : il est effectué environ **6 fois dans l'année**.

Fauchage : Le Service Technique a un accord avec un agriculteur pour faucher les prairies et récupérer le **foin pour nourrir les animaux de l'éco-pâturage**.



Gestion de l'eau

Les massifs arbustifs et floraux sont **arrosés uniquement avec de l'eau provenant d'un puit communal (Eglise)**. Nous y ajoutons un **rétenanteur** qui nous permet une économie d'eau.

Pour les **terrains sportifs**, l'eau utilisée provient d'un bassin qui capte **l'eau issue du drainage des terrains** ainsi que de deux forages. Une **sonde de capacité** permet de connaître au mieux les besoins du végétal et économiser l'eau. De plus, nous allons introduire du **microtrèfle** sur le terrain d'entraînement, ce qui va nous permettre **d'économiser de l'engrais et de l'eau**. Un système d'**arrosage intégré** permet de gérer au mieux la consommation.



Gestion des massifs

Massifs arbustifs : Ils sont tous **plantés sur bâche biodégradable avec des copeaux bois** provenant d'une exploitation locale ou paillés avec du broyat issu de nos tailles de haies. Ils sont tous **dés herbés manuellement** et taillés selon les périodes de floraison. Il a été aussi mis en place des **hôtels à insectes** qui ont pour but de réguler naturellement la présence des parasites.

Gestion de l'arbre

Un **élagueur externe** intervient une fois par an. Le Service Technique fait aussi de l'**élagage** qui consiste à **éclaircir et remettre en forme les arbres**. A l'avenir, nous prévoyons de mettre en place un **plan de gestion de l'arbre**.

Gestion des déchets

Les branches sont broyées avec notre broyeur de branches et le **broyat est ensuite utilisé en paillage de massifs**. Pour la partie tontes et petites tailles, les déchets sont évacués via le service de la Communauté de Communes et sont ensuite broyés **pour servir de compost**.

Voiries

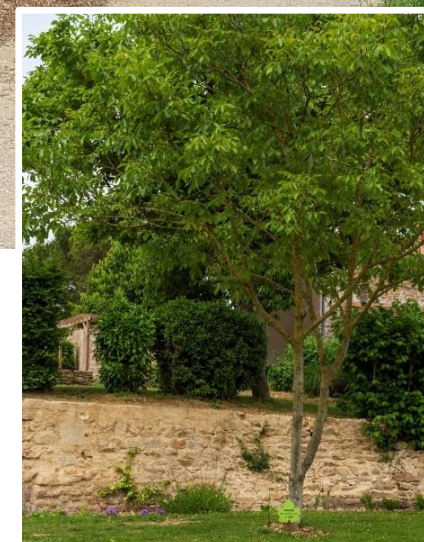
Pour les surfaces imperméables (caniveaux, bordures, trottoirs) le **désherbage est effectué manuellement ou mécaniquement** avec un coupe-bordure.



Le balayage des rues est réalisé environ 1 fois par mois par une **balayeuse automotrice** du Service de la Communauté de Communes.

Depuis 2020, un **curage de fossés** est effectué en régie. Les terres évacuées sont ensuite réutilisées pour végétaliser de nouvelles parties.

Les **surfaces sablées sont désherbées mécaniquement** environ 6 fois à l'année avec un matériel adapté derrière le microtracteur.

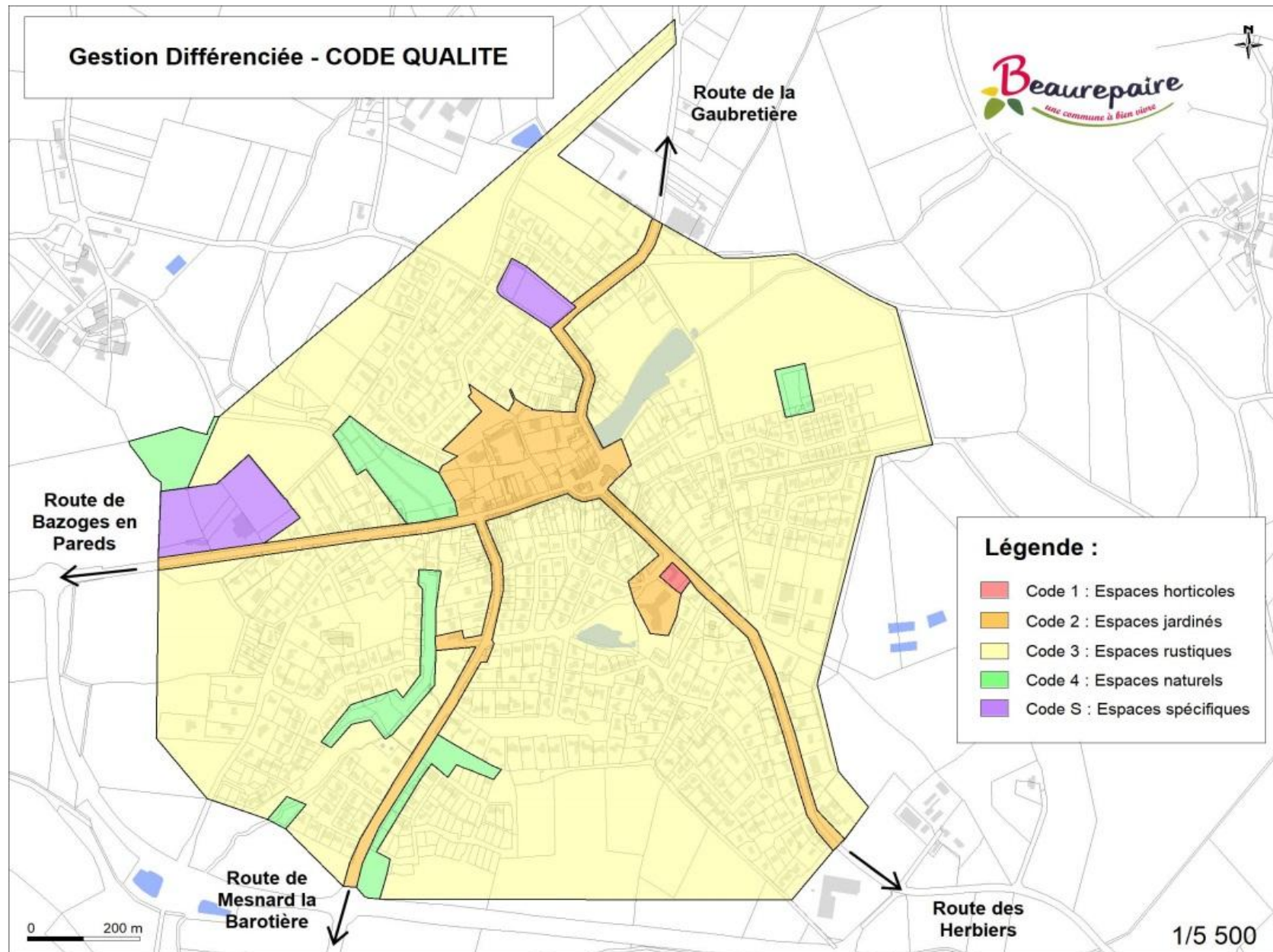


Les arbres et les haies

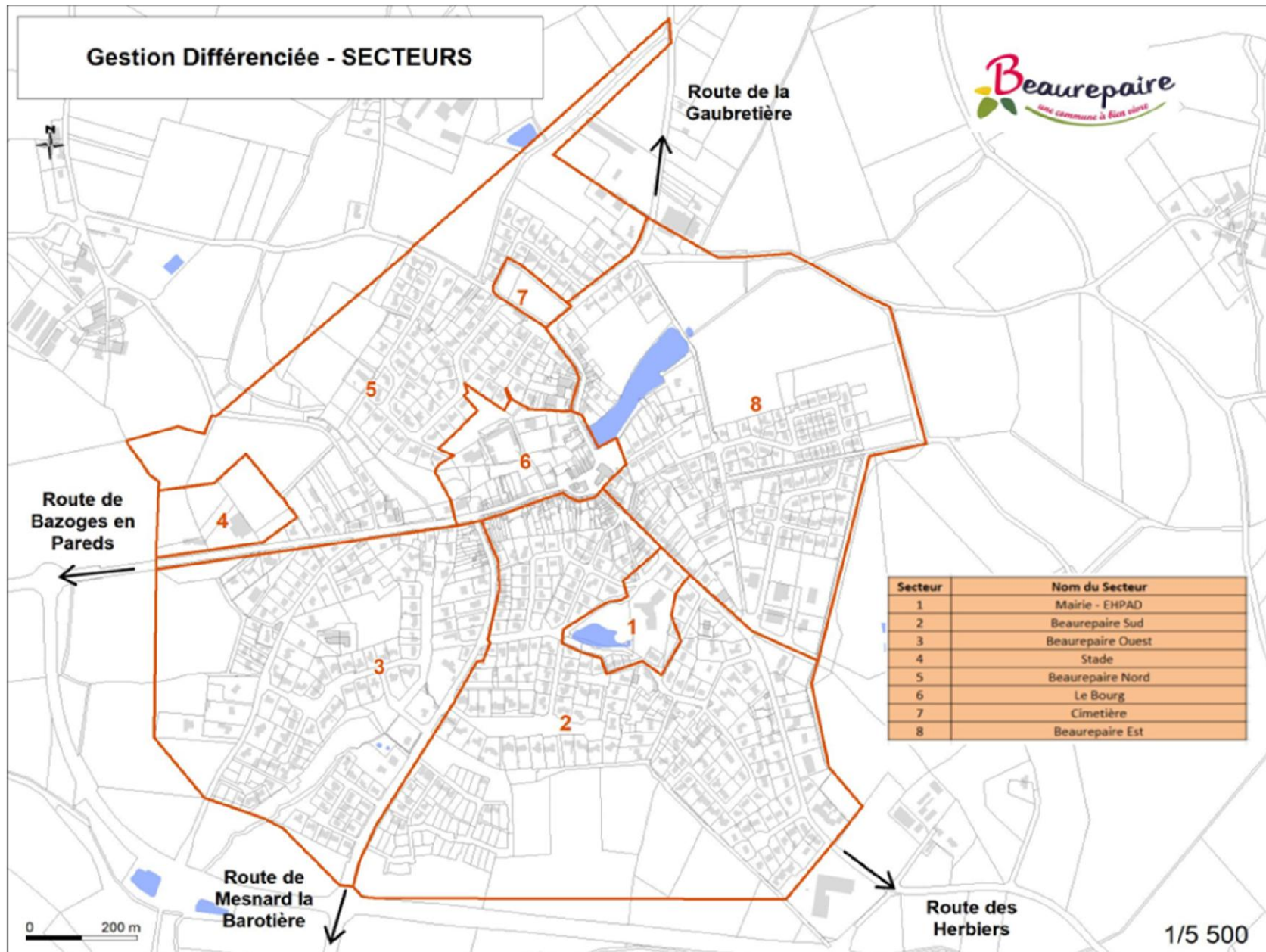
Il a été lancé un **programme de plantation haies et bosquets avec le Département** tout en sollicitant les écoles et périscolaire de la Commune. Concernant leur entretien, tout a été pensé pour que cela puisse être fait mécaniquement selon les périodes préconisées (Loi fixée par le Parlement Européen en 2015).

Depuis 2009, tous les ans, un **arbre est planté pour les bébés** nés dans l'année. Nous avons pour projet de passer d'un arbre par année à un arbre par naissance, **programme régional**.

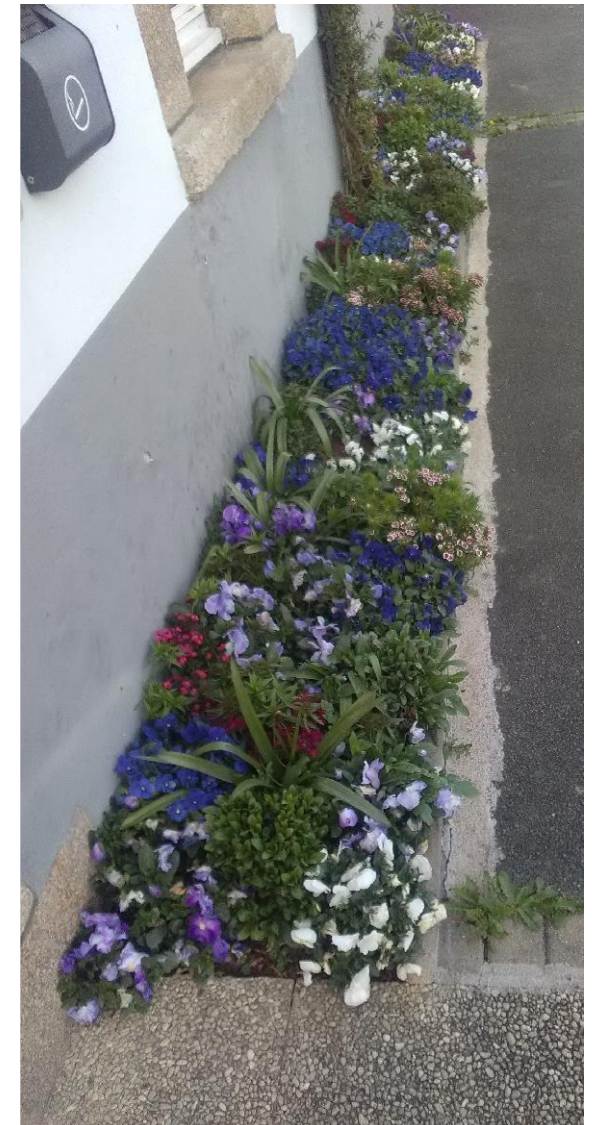
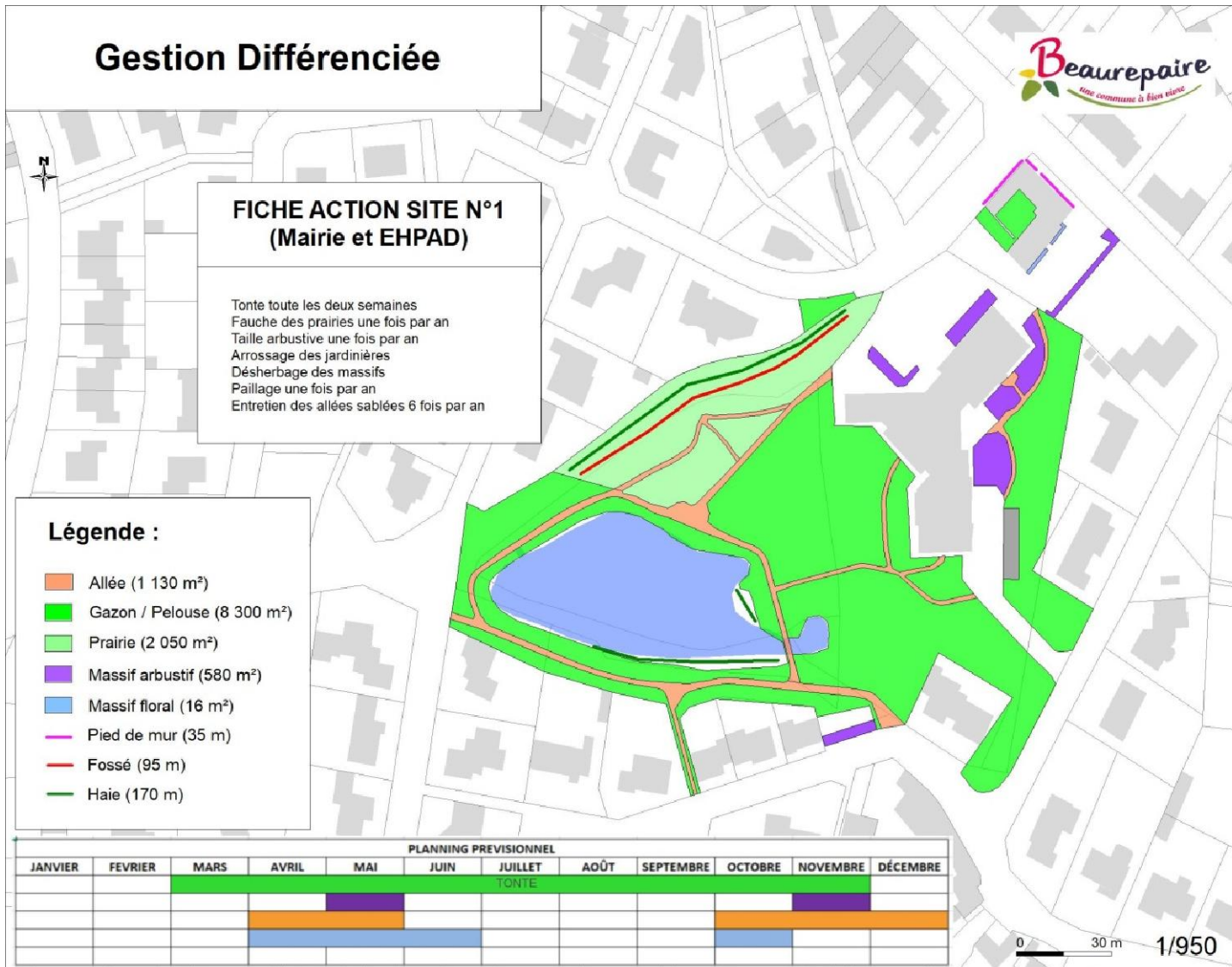
PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE



PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE

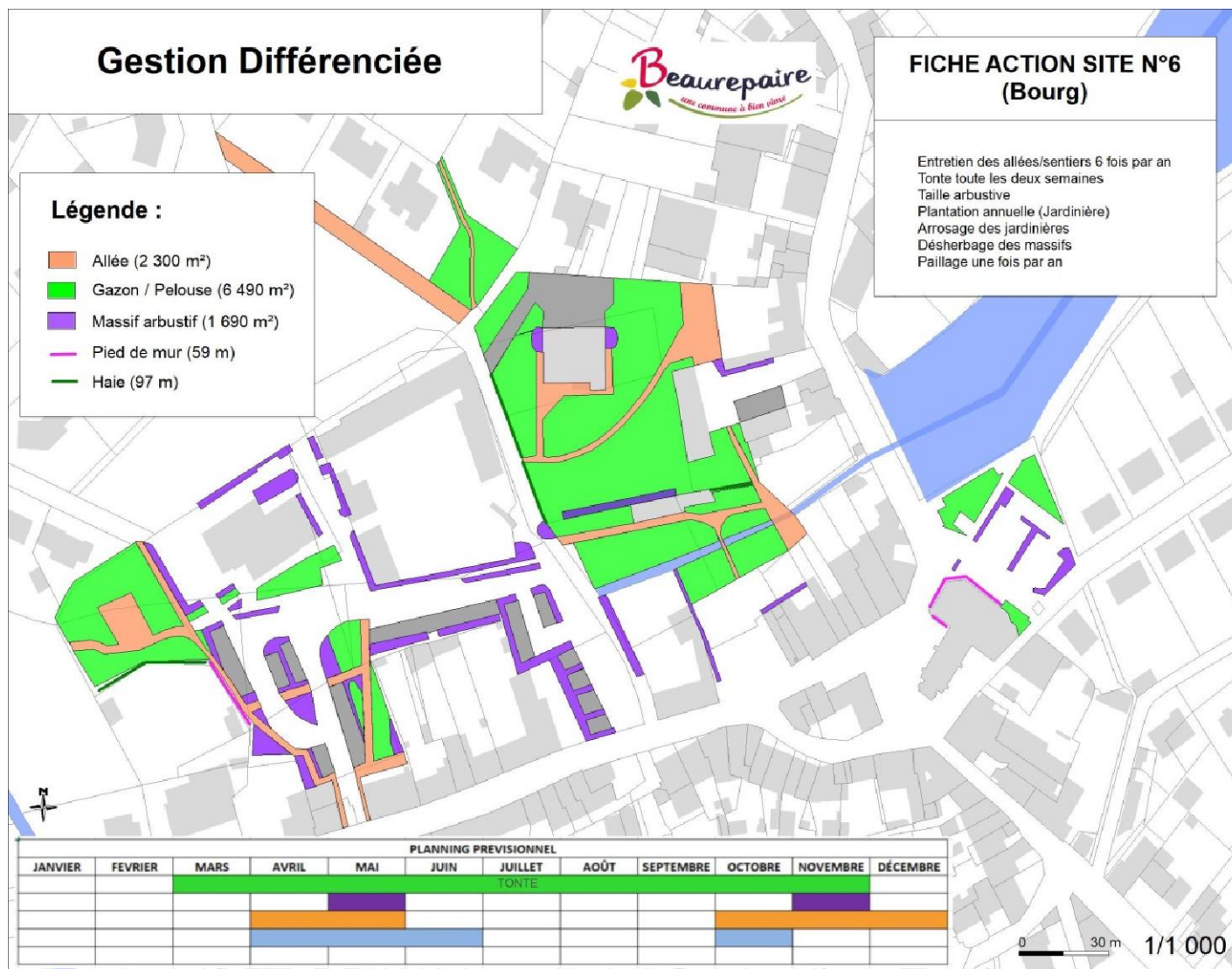


LE CODE 1 : ESPACES HORTICOLES



Mairie

LE CODE 2 : ESPACES JARDINÉS

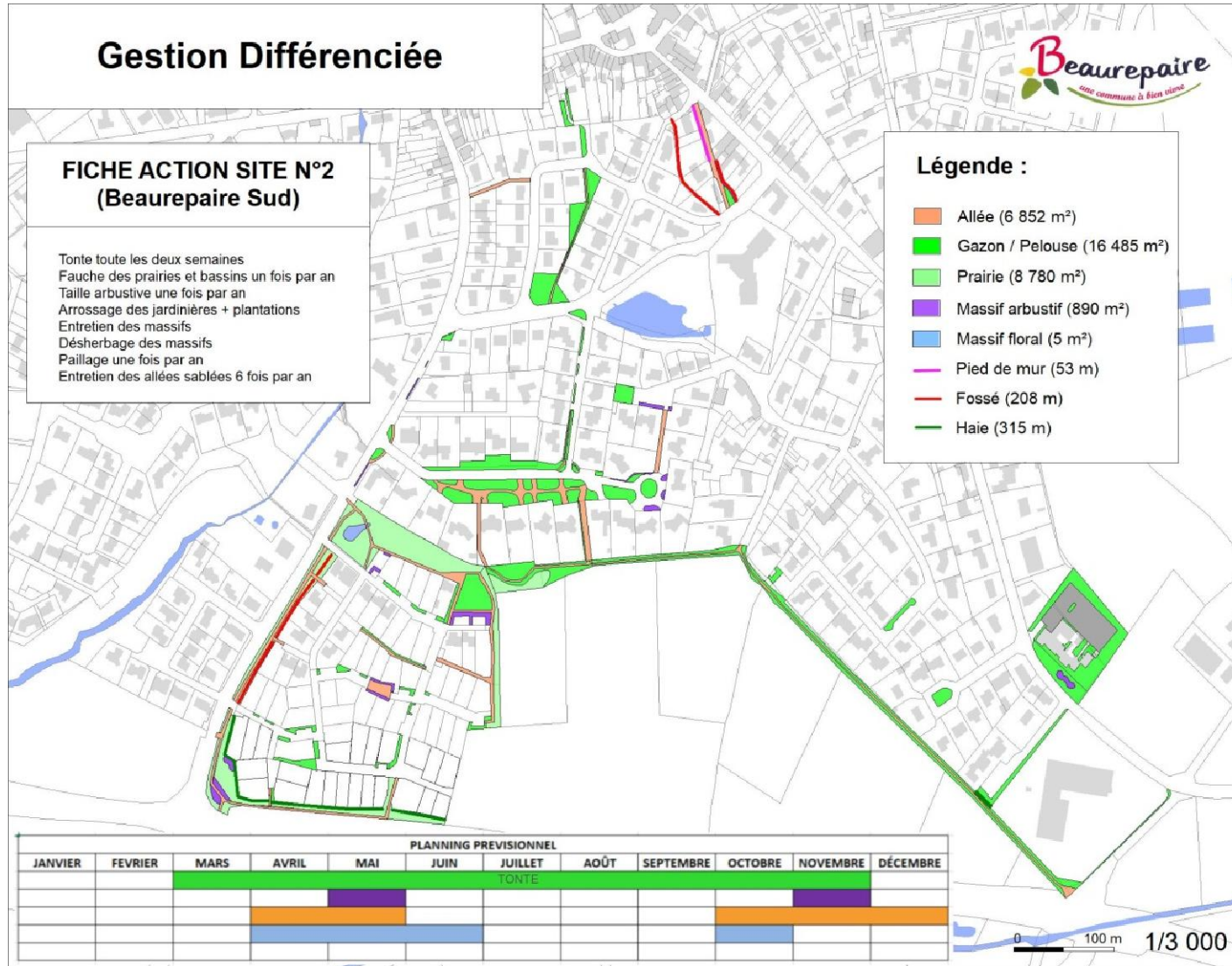


Pôle scolaire

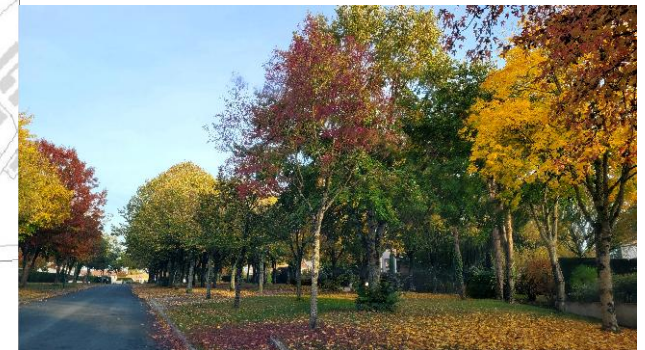


Coulée verte

LE CODE 3 : ESPACES RUSTIQUES

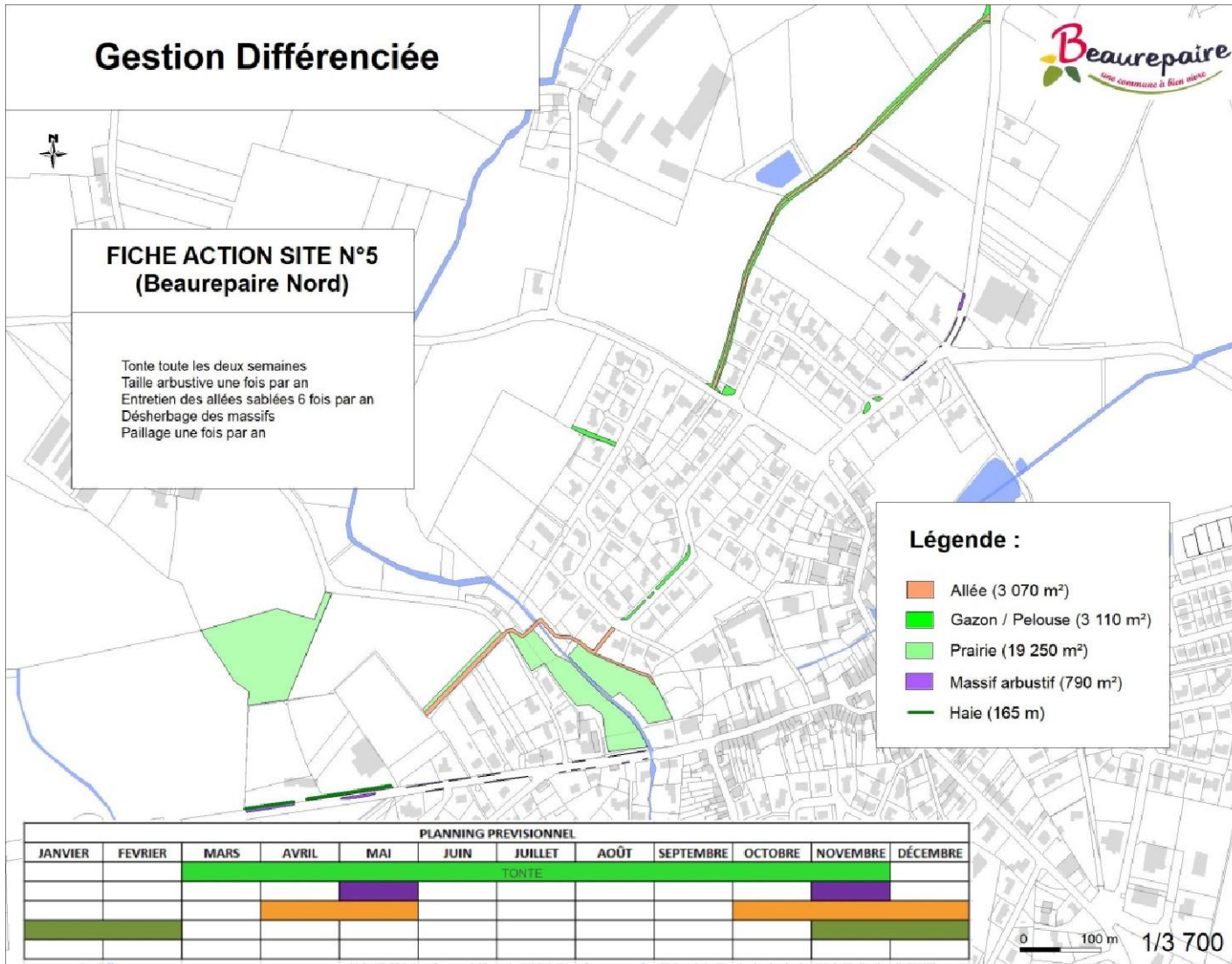


Ecoquartier La Clé des Chants



Quartier résidentiel les Alivettes

LE CODE 4 : ESPACES NATURELS

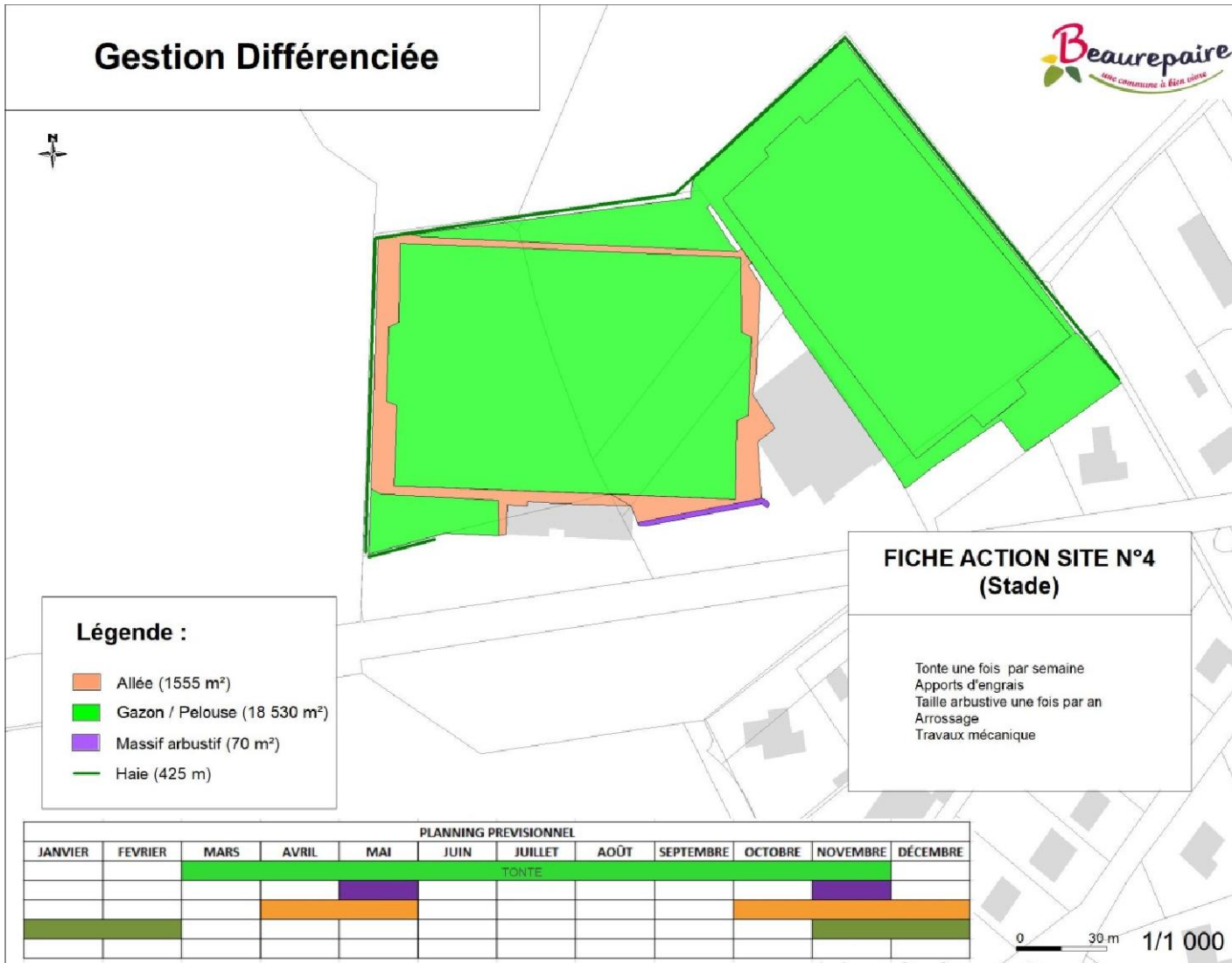


Bassin d'orage - Ecoquartier La Clé des Chants



Chemin d'interprétation - Ecopaturage

CODE S : ESPACES SPÉCIFIQUES STADE

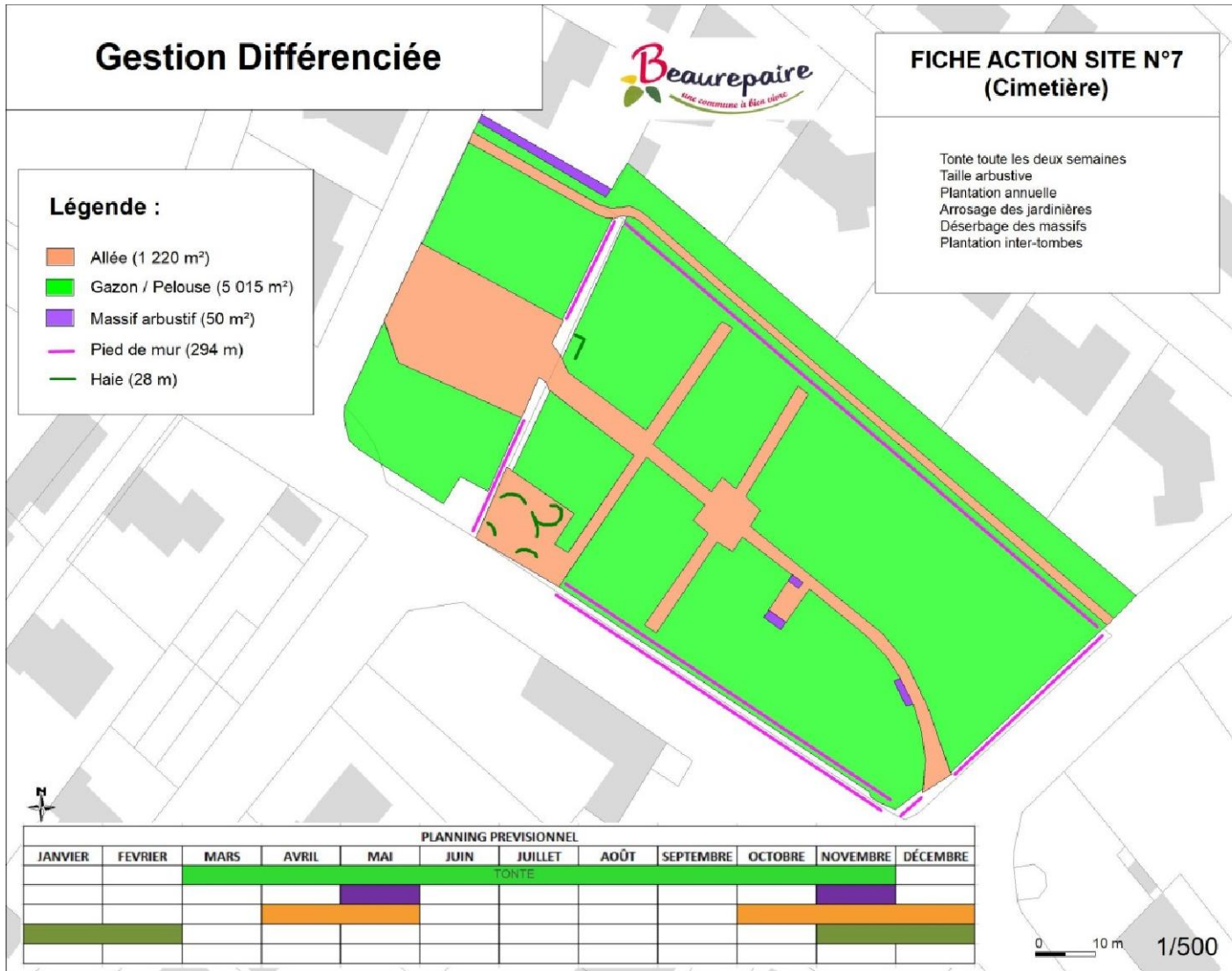


Complexe sportif de Beaurepaire

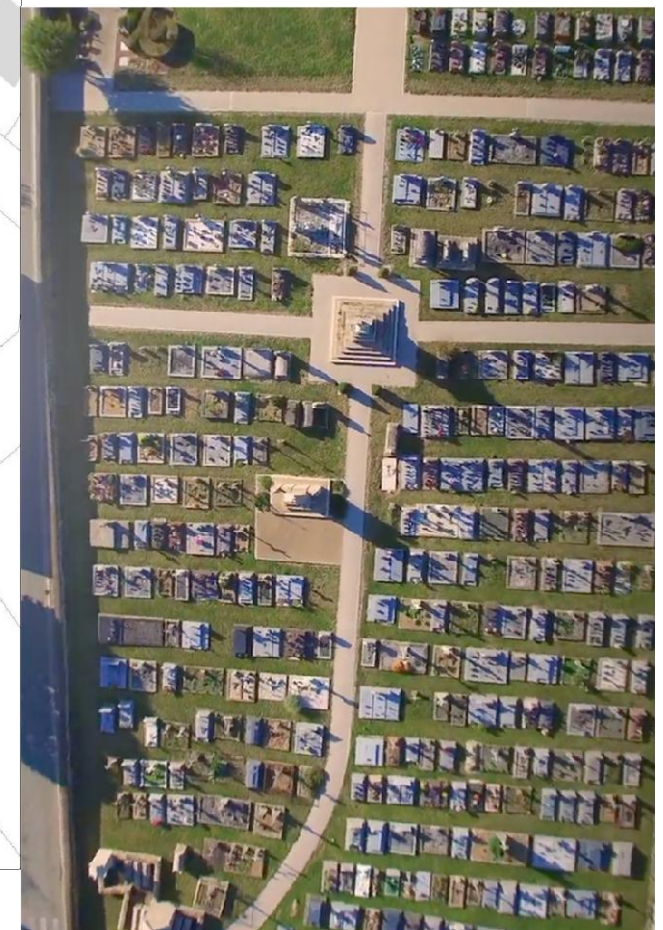


Complexe sportif de Beaurepaire

CODE S : ESPACES SPÉCIFIQUES CIMETIERE



Cimetière



PROJETS EN COURS ET À VENIR

Travaux Rue de la Maine

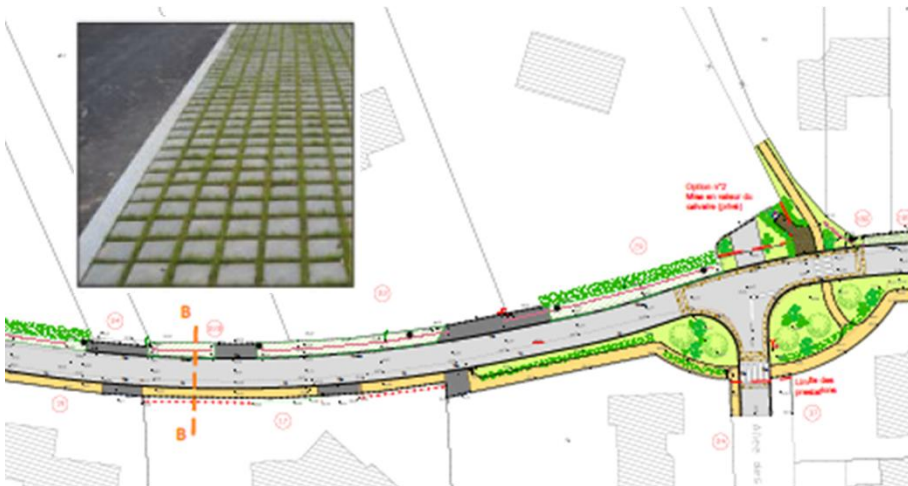
Cette rue date de 1973, ses réseaux sont vétustes, la chaussée est dégradée et elle ne comporte pas de trottoirs.

Sa réfection a pour objectif de reprendre l'ensemble des réseaux et d'enfourir l'aérien.



L'empreinte de la voirie sera de 5m pour **diminuer la vitesse**. Elle sera bordée d'un côté d'un **stationnement en pavés gazonnés** pour offrir une perméabilité du sol sur les 500 m de voirie. De l'autre côté un large trottoir permettra aux **piétons et cyclos** de cohabiter.

Les travaux ont commencé à l'automne 2021 et devraient se terminer en fin d'année 2022.



Lotissement des Douves

L'origine de son nom provient de la situation géographique de la parcelle en bordure des **anciennes douves** du château de Beaufort.

Proche du cœur de bourg, ce lotissement est idéalement situé pour **faciliter les déplacements** doux vers les écoles et les commerces. Ce lotissement sera composé d'environ 90 lots et se déroulera en 3 tranches. Le marché vient d'être publié et les premières ventes débuteront au Printemps 2023.



Une **Orientation d'Aménagement Programmée sectorielle** vient encadrer la création de ce futur lotissement afin de :

- Etudier les **incidences hydrauliques** du projet;
- Assurer la continuité des **cheminements piétons**;
- Garantir la **gestion de la zone humide** et prendre en compte la zone inondable;
- Réfléchir à l'**entretien des futurs espaces verts** du quartier;
- Intégrer la réflexion du **traitement paysager** des lots ;
- Gérer l'**intimité des parcelles** et limiter les vis-à-vis
- Et optimiser la **gestion budgétaire** de l'ensemble du projet.

AMENAGEMENT CŒUR DE BOURG

Beaurepaire s'est lancé dans un programme majeur de **revitalisation de son cœur de bourg**.

Après une année de concertation avec les commerçants, les riverains et les habitants, et une pré-étude de faisabilité avec l'EPF, la consultation des missions d'Architecture et de Paysagiste/VRD a été lancée en mai 2022.

Cette première tranche d'aménagement concerne la Place Saint Laurent, l'Église et la Venelle avec pour objectif : **Réhabiliter le bâti** ancien en Bar-tabac avec halle, créer un **espace convivial**, créer une **continuité avec la coulée verte** et les **liaisons douces**, donner un **parvis à l'église** et **désimperméabiliser**.



La deuxième tranche programmée pour 2024-2026 portera sur l'aménagement de la place des tilleuls et de l'École des gars avec le **transfert de commerces** tout en préservant la coulée verte.



Vue 3D du projet Cœur de Bourg – Phase 2



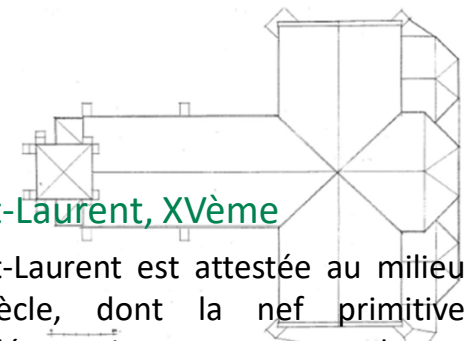
Vue dessin de la Place Saint Laurent et de l'église
Etude de Faisabilité

Grand Logis de Barbe Bleue, XIVème



Sauvé in extremis en 1992, il conserve à l'intérieur de nombreux éléments d'origine dont un escalier en colimaçon de 2 mètres de large.

Via l'EPF, la Commune de Beaurepaire a acquis le Grand Logis de Gilles de Rais en avril 2022 avec pour projet de le réhabiliter en **Pôle Culturel –Bibliothèque**.



Église Saint-Laurent, XVème

L'Église Saint-Laurent est attestée au milieu du XV^e siècle, dont la nef primitive correspond désormais au transept. Le chœur, la nef et le clocher actuels ont été édifiés en 1863.

En avril 2022, la commune a lancé le **diagnostic de rénovation** de l'Église.

ACTIONS DE SENSIBILISATION



Ecole Le Petit Prince

Mettre en place un comité de pilotage

Le comité de pilotage réunit tous les partenaires (représentants) de l'école : élèves délégués, la Cicadelle, CPIE, OCCE, Trivalis, Municipalité, parents, Vendée eau... pour assurer la continuité et la cohérence des actions de la PS au CM2, voire en 6ème (projet commun avec le collège).

Planter des espaces favorisant la biodiversité

Jardin, nichoirs, hôtel à insectes, jardinière (bulbes...), composteur, récupérateur d'eau, mangeoires, chaque classe, peut créer des objets lors d'ateliers en classe (avec la cicadelle, Vendée eau ou lors d'un projet de classe) et utiliser ces installations.



Eduquer les élèves aux bonnes pratiques

Le tri des papiers dans chaque classe.



Ecole Saint Joseph

Obtenir un Ecolabel

Dans les 3 ans à venir, l'école a pour projet d'obtenir un Ecolabel.



Mise en place d'un pédibus

En quoi cela consiste ? C'est tout simplement un bus scolaire pédestre.

Il mobilise des parents à accompagner en toute sécurité les enfants tout le long du trajet défini vers l'école. Les élèves peuvent rejoindre le pédibus à des points d'arrêt tout le long du trajet.

Ecole dehors

Cela consisterait à faire classe en extérieur tout en étudiant la nature, l'écologie, le recyclage, la biodiversité...



Opération « Argent de Poche »

Beaurepaire
une commune à fleur verte

Dispositif Argent de poche

UN PETIT BOULOT SUR BEAUREPAIRE
POUR TON ARGENT DE POCHE
3 DEMI JOURNÉES DE 8h30 À 12h00



VACANCES D'AVRIL 2022

j'empoche **15 €** par 1/2 journée



Création de Land'Art en pleine nature



Création de mobiliers en palettes de bois



Balade à vélo

DU GÉOCACHING À BEAUREPAIRE.

Le géocaching, vous connaissez ? Le principe est simple : partez, à pied ou en vélo, à la découverte de "trésors" dissimulés dans des "caches" à l'aide de coordonnées GPS !

Une occasion de découvrir en famille : les sentiers, villages, mais aussi l'histoire de Beaufort. Cette pratique est entièrement GRATUITE. Mais ne soyez pas surpris, les caches ne renferment en général que des petits objets sans réelle valeur.

1 Pour jouer, téléchargez l'application Geocaching sur votre smartphone. Plus d'informations sur le site internet de la mairie : rubrique "Découvrir Beaufort".



// 27

Bulletin Communal

1 Les communes ne sont pas les seules concernées...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'achat de produits phytosanitaires n'est plus possible en libre-service (exceptés les produits utilisables en agriculture biologique ou à faible risque environnemental). Ils sont désormais positionnés derrière un comptoir ou une vitrine et distribués avec le conseil d'un professionnel formé.

Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage de pesticides seront interdits à tous les utilisateurs non professionnels. Adoptez dès à présent les techniques de jardinage **eau naturel** !



DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

● La nature a horreur du vide. Il faut donc éviter les espaces inoccupés en réalisant par exemple des semis de pieds de murs, en plantant des vivaces en pieds d'arbres, en réalisant des plantations plus serrées, ou encore en paillant les massifs.



- Prévenir vaut mieux que guérir... En anticipant, on peut créer un jardin plus facile à entretenir. Quelques exemples : placer un géotextile sous les gravillons des allées, laisser 5 à 10 cm sous le grillage pour passer le rotatif, éviter les bordures pour réduire les joints à désherber...
- Privilégiez les outils manuels : le sardeur, la binette, le couteau à désherber...

Retrouvez tous les conseils en téléchargeant nos jardifiches sur www.vendee-eau.fr

42

Juin 2019 - Bulletin communal d'information

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Le jardin partagé de la Cicadelle



En début d'année, la commune a mis à disposition de l'association la Cicadelle une parcelle de 240m², rue du chemin de l'Abattoir. Ce lieu est un jardin partagé où les habitants de la commune peuvent réserver à l'association un carré pour faire leur jardin, contre une petite cotisation.

Ce potager bio est un lieu où les aspirants jardiniers peuvent venir partager leur passion, échanger sur les techniques, promouvoir la nature...

Nos lotissements actuelles ne permettent pas toujours un espace pour créer un potager dans le jardin. Ce lieu sera donc l'endroit idéal pour vous recevoir.

1 Pour plus d'informations : potager-beaufort@cicadelle.org
02 51 34 72 57

Cette année le COVID n'a pas favorisé le lancement de ce jardin, mais l'an prochain nous espérons y découvrir de beaux légumes bio !

VOIRIE

DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS.



DES TRAVAUX MENÉS À BIEN.

Comme évoqué dans le numéro de janvier 2019, les travaux annoncés ont été réalisés.

- Création d'un chemin reliant le pôle scolaire au sentier d'interprétation du stade. Lors des travaux, un bus a refait surface et sera remis en valeur par la suite. Une haie bruyère sera plantée le long des propriétés et une clôture en bois sera posée pour sécuriser l'écoparcage autour du stade.
- L'entretien du chemin reliant le rye de la Mairie au stade. Cet itinéraire permettra de rejoindre l'arrêt de bus du stade de manière sécurisée et en gardant les pieds au sec.
- Aménagement de la chaussée autour des conteneurs à verre et papier, proximité de la caserne des sapeurs-pompiers.

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES.

- Le sol est à temps est une technique qui repère la chaussée poché et évite l'usage de produits dégradiants (sels de pouce). Cela permet un entretien de la surface en réduisant de 50% l'usage de produits et le coût de ces produits.
- La Michellerie.
- La Boussière.
- Le Treffoir.
- Les Roussines.
- Landreux.
- La Saigne.
- Landreux.
- La Clartie.
- Les Binéaux.
- Le Bivert.
- Pour un total de 15T réparti sur l'ensemble des villages cités.

L'ÉTANG DE LA COUSSAIE.

Un étang autour de l'étang a été réalisé au cours de mai de janvier 2021, par les membres de la commission de pêche de Beaufort et deux agents du service technique. La brigade de ces communes a permis de réaliser de la commune.

Le 17 décembre 2020 a eu lieu une pêche avec la présence du président de l'association de pêche, Christophe Moult, 200 kg de poisson. Une dizaine de brochettes ont été récoltées. Après cette étape, les poissons ont été remis dans leur milieu naturel. Cela aura permis de constater le bon état de santé de ce beau plan d'eau. Un grand merci aux personnes ayant participé à cette opération.

// 9

LANCEMENT DE LA BRIGADE VERTE.

Réunion de lancement de la brigade verte le vendredi 4 février 2022 à 19h à la mairie. Ouvert à toute personne souhaitant s'investir dans la préservation de notre environnement.



Intéressé ! Contactez la mairie : mairie@beaufort85.fr
02 51 91 02 24

La Brigade Verte a été créée par les membres de la commission Développement Durable et Environnement afin de préserver notre nature. Elle a pour souhait d'intervenir :
- En organisant des événements tel que des marches de collecte des déchets abandonnés dans la nature.
- En menant des actions de sensibilisation notamment auprès des plus jeunes.
- En proposant des actions de plantation...

VIE COMMUNALE

Nos agents, vous conseillent...

Comment réduire ses déchets verts ?

Mon composteur est trop petit pour accueillir les quantités importantes de déchets verts que je produis. Je mets en place des techniques simples et j'utilise mon jardin de façon différente :

J'ai beaucoup de branches et de feuilles dans mon jardin. Que faire ? Utilisez un broyeur afin de réduire le volume de mes déchets. Utilisez ces broyats dans mon composteur ou en paillage.

J'ai tondus, coupés et broyés toutes les branches de mon jardin. Que faire ? Utilisez les tontes, le bois broyé directement sur la terre, en allée ou au pied des arbres pour enrichir le sol.

J'ai ramassé la pelouse, elle me demande énormément de travail et je dois la déposer en déchèterie. Comment faire autrement ? Utilisez une tondeuse ou un kit mulching permettant de laisser sur place l'herbe tondue et broyée. Celle-ci va alors nourrir le sol.



Je veux aménager mon jardin en limitant l'entretien. Que faire ? Je choisis des espèces de végétaux à croissance lente. Le rythme de coupe entre deux types de gazon peut varier de 1 à 4.

J'ai remarqué que les abeilles et autres insectes se font rares dans mon jardin. Que faire ? Réduire l'espace naturel sauvage entre les auxiliaires du jardin et demande beaucoup moins d'entretien qu'une pelouse.

J'ai un très grand terrain, mais passer la tondeuse me prend des heures. Que faire ? Réduire la surface de la pelouse en aménageant un éco-système (mare, massifs, bosquets) pour accueillir insectes, batraciens, etc.



34

Juin 2019 - Bulletin communal d'information

Beaurepaire. Villes et villages étoilés : la Ville a reçu son label

Ouest-France, 10/11/2021



Mathieu Charrier, à droite, a remis le trophée « 3 étoiles » du label « Villes et villages étoilés » à la commune, représentée par son maire, Franck Gauthier, et Anne Pavageau. | OUEST-FRANCE

Mathieu Charrier, correspondant départemental Vendée de l'ANPCEN (Agence nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturne) est venu, jeudi, remettre, à Franck Gauthier, le maire, et à Anne Pavageau, en charge du dossier, le label 3 étoiles.

Ce label est soutenu par le ministère de la Transition écologique et est établi sur deux critères : la consommation électrique et le type d'éclairage.

Il valorise ceux, qui sur le terrain en combattant les nuisances lumineuses, s'engagent dans une démarche de progrès, « car on a besoin du noir la nuit », précise Mathieu Charrier. Avec la commission environnement, nous comptons poursuivre notre action dans ce sens et sensibiliser tous les citoyens aux conséquences de la pollution lumineuse sur l'homme et l'environnement nocturne sur la faune et la flore avec ses impacts sur le cycle de la photosynthèse, la production de l'oxygène, la pollinisation des fleurs par les insectes diurnes. »

Beaurepaire est la seule commune de la communauté du Pays des Herbiers, à s'être inscrit dans cette démarche de label « villes et villages Étoilés ». Elle figure parmi les 19 communes vendéennes labellisées en 2021.

Beaurepaire. La Marche pour l'eau à la découverte du Grand Ry

Ouest-France, 21/10/2021



Placée sous le signe de la découverte, la vingtaine de participants a posé, samedi, beaucoup de questions. Les curieux ont notamment découvert le fonctionnement d'un petit cours d'eau et appris à l'observer... | OUEST-FRANCE

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), organise, samedi 23 octobre, une deuxième randonnée aux abords de la Grande-Maine pour parler de l'eau et de tous ses enjeux.

Presse



Accueil / Pays de la Loire / Beaurepaire

Beaurepaire. Vente de pains et nettoyage des sentiers pour le Téléthon

Ouest-France, 10/12/2019

Ouest-France
Publié le 10/12/2019



Le comité des fêtes a organisé, samedi matin, sa traditionnelle vente de pain d'antan au four à pain derrière la mairie. « Mis en chauffe depuis mercredi matin par Loïc Dubourg, nos quatre boulangers, Marcel Laborieux, Jean-Michel Pavageau, Claude Retailleau et Jojo Thomas ont fabriqué, en sept fournées, près de trois cents pains avec la pâte préparée par la boulangerie Les bricoches d'antan », précise Stéphane Brunet, co-président du comité. Tous ces pains se sont rapidement arrachés et vont permettre, avec les recettes de la buvette, de reverser près de 900 € au Téléthon.

Simultanément, le conseil municipal des jeunes a organisé une marche « Nettoie ta commune ! ». Plus de vingt-cinq élèves de CM2, accompagnés de leurs parents, ont ramassé papiers et déchets sur les sentiers pédestres de la commune. Au total, plusieurs sacs ont pu être remplis.

Beaurepaire. Le marché de Noël a remporté un franc succès

Ouest-France, 7/12/2021



Il y a bien longtemps que la place Saint-Laurent n'avait pas connu une telle animation. Pour ce marché de Noël, la municipalité avait vu les choses en grand avec la présence du Père Noël, une vingtaine d'exposants artisans producteurs locaux, un manège enchanté et les balades en calèche pour la joie des enfants. | OUEST-FRANCE

Beaurepaire

Ouest-France, 10/12/2019

Démonstration de plantations de haie aux Bruyères



Le technicien agroforestier, Yoann Terrien, a rappelé les principales étapes à respecter pour réussir une bonne implantation. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Les services de la chambre d'agriculture ont organisé, jeudi, à la ferme des Bruyères d'Édouard Baudon, une démonstration de plantations de haie devant une vingtaine de personnes. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des opérations Contrat paysage rural et aménagement des parcours à volailles, menées auprès de 18 collectivités, 95 agriculteurs et 6 particuliers.

« Pour la campagne 2019-2020, ces plantations représenteront

33 km de haies, 55 ha d'agroforesteries et 2 ha de bosquets, soit 36 000 arbres supplémentaires en Vendée, a déclaré le technicien agroforestier, Yoann Terrien, animateur de la réunion. Tout projet de plantation se prépare six mois à l'avance (choix et commandes des plans) et nécessite une bonne préparation du sol. »

Contact : chambre d'agriculture des Pays de la Loire, service Arbre et biodiversité, tél. 02 51 36 84 80.

Beaurepaire. Les familles d'accueil de réfugiés ukrainiens réunies

Ouest-France, 4/05/2022



Les huit familles d'accueil de réfugiés ukrainiens se sont donné rendez-vous, dimanche, chez Hélène et William Thomas, pour partager avec leurs hôtes un apéritif suivi d'un pique-nique. Un temps fort pour échanger sur nos cultures. | OUEST-FRANCE